

Utrecht, le 25 novembre 2019

DROIT DE PLAINTE

À tous les jeunes,

À travers tes contacts avec cette institution, tu peux avoir affaire à différents collaborateurs du « Stichting Nidos ». La direction espère que tu pourras bien coopérer avec eux.

Il peut quand même arriver que tu te sentes moins bien, voire même mal traité. Le mieux dans ce cas-là, est bien sûr d'en parler immédiatement avec le collaborateur. Si cela ne marche pas et que tu souhaites t'adresser à quelqu'un de plus haut dans l'organisation, c'est également possible.

Etapas à suivre :

Tu peux demander un entretien avec le manager au bureau de ta région. Si tu ne connais pas l'adresse de ce bureau, tu peux la demander au secrétariat d'Utrecht, au numéro 030-2391200.

Le manager s'occupera du traitement de ta plainte en prenant rendez-vous pour un entretien avec toi et - de préférence - avec le collaborateur concerné.

Si tu n'es pas satisfait de la réponse du manager, tu peux soumettre ta plainte au directeur.

Tu dois alors écrire ou téléphoner à :

Stichting Nidos
Maliebaan 99, 3581 Utrecht
Postbus 13021, 3507 LA Utrecht
Téléphone : 030-2391200

Si cela n'apporte pas non plus de solution, tu peux alors soumettre ta plainte à une Commission des plaintes. Cette commission des plaintes est composée de trois personnes qui ne travaillent pas pour le Stichting Nidos. Une personne contre qui une plainte a été déposée, n'a pas le droit de siéger à la commission. Une plainte doit être déposée par écrit auprès du secrétaire de la Commission des plaintes.

Adresse :

Stichting Nidos, secretaris klachtencommissie
Maliebaan 99, 3581 CH Utrecht
Postbus 13021, 3507 LA Utrecht.

Le traitement de ta plainte par la Commission des plaintes est consigné dans un règlement spécial. Celui-ci peut être obtenu au bureau du Stichting Nidos de ta région.

Tu pourras éventuellement aussi demander conseil dans une boutique de droit (*wetswinkel*) ou auprès du Conseil de la protection de l'enfance (*Raad voor de Kinderbescherming*).

Au nom de la direction,

T. Klijn